CENTRE HOSPITALIER
Dax-Côte d'Argent

TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

INVESTISSEZ DANS L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE ET LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS

POURQUOI

reverser votre taxe d'apprentissage à l'Institut de Formation des Professionnels de Santé du Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent ?

IFPS
INSTITUT DE FORMATION
Des Professionnels de Santé
Dax-Côte d'Argent

- Pour accompagner près de 500 apprenants ainsi que la formation continue des professionnels de santé du territoire *(Infirmiers, Aides-soignants et Masseurs Kinésithérapeutes)*.
- Pour investir dans l'innovation pédagogique en santé notamment via la simulation,
- Pour participer activement au fonctionnement de structures de formations de proximité sur le territoire Landais,
- Pour contribuer à l'attractivité du territoire et au maintien de ses forces vives.

En investissant votre taxe d'apprentissage chez nous, vous soutenez l'avenir de la santé landaise en garantissant le maintien d'une offre de soins de qualité et le développement de nouvelles prises en charge !

Chaque année, L'IFPS du Centre Hospitalier de Dax Côte-d'Argent forme Infirmiers, Aides-Soignants et Masseurs Kinésithérapeutes. Pour pouvoir accompagner au mieux les futurs professionnels,

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN !

COMMENT FAIRE ?

Depuis 2023, le solde de la taxe d'apprentissage, doit être déclaré et payé auprès de l'Urssaf et de la MSA. Pour affecter ce solde et exprimer votre soutien à notre organisme de formation :

- Connectez-vous à la plateforme : SOLTéA (pour y accéder, il est nécessaire de demander une habilitation sur la plateforme : Net-entreprises)

- Retrouvez la fiche descriptive de l'IFPS du Centre Hospitalier de Dax-Côte d'argent via le moteur de recherche - UAI : 0400829 ou *en saisissant Institut des Professionnels de Santé Dax.*

Choisissez notre établissement en toute sécurité, neutralité, transparence, et facilité.

Soutenez la formation des professionnels de santé landais !

IFPS INSTITUT DE FORMATION Des Professionnels de Santé Dax-Côte d'Argent

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Région Nouvelle-Aquitaine

odpc N° 4731

www.ch-dax.fr

Plus d'infos au : 05.58.91.46.70